

**Les interventions formelles et informelles qui facilitent (ou contrecarrent) les
processus de désistement du crime des adolescentes québécoises**
Agathe Isabel

Résumé

Contexte Les adolescentes qui poursuivent un parcours criminel à l'âge adulte sont à risque de purger des peines d'emprisonnement [1]. L'adolescence constitue donc une période charnière pour mettre fin aux comportements contrevenants. La délinquance des filles présente un caractère particulier et un débat existe sur les interventions à prioriser [1], [2]. En général, c'est l'approche risque-besoin réceptivité (RBR), approche traditionnelle issue de l'orientation comportementale cognitive, qui est utilisée auprès des jeunes contrevenantes au Québec [2], [3]. Elle vise à corriger les déficits cognitifs et comportementaux qui amènent ces dernières à commettre des actes déviant [2]. Une méta-analyse montre toutefois que cette approche produit des effets iatrogènes chez les adolescents en plus de ne pas répondre aux particularités de la délinquance féminine [2], [4]. Bien qu'exposées à une approche peu adaptée à leur délinquance, on sait que certaines filles cessent de commettre des actes délictuels à l'adolescence [5]. Ce qui demeure inconnu, c'est comment elles s'y prennent et c'est l'objectif de ce projet. **Cadre conceptuel** Les intervenant.es sociopénaux sont responsables du choix des approches et de leur mise en oeuvre auprès des filles contrevenantes, mais ils ne sont pas les seul.es à intervenir auprès d'elles [6]. D'autres intervenant.es psychosociaux oeuvrent auprès de cette clientèle sans avoir de mandat légal et peuvent aussi avoir un rôle à jouer dans l'abandon des conduites déviantes, et ce, grâce à des interventions informelles (ex. les services d'employabilité, les sports). On réfère à l'ensemble des interventions qui mènent à cet abandon, tant formelles (celles du système sociopéna) qu'informelles, par le terme « désistement assisté » [7]. Ainsi, **le but** de cette étude est de comprendre comment les interventions tant formelles qu'informelles facilitent (ou contrecarrent) les processus de désistement d'adolescentes contrevenantes québécoises. **Les objectifs** sont de mettre en exergue : 1) la nature des interventions formelles et informelles qui sont offertes aux adolescentes judiciairisées; 2) les perceptions qu'elles ont de ces interventions; 3) leurs opinions quant aux interventions qui facilitent ou contrecarrent leurs processus de désistement du crime. **Ces objectifs seront atteints** à l'aide d'un devis qualitatif basé sur des données secondaires issues du programme RÉ(SO) 16-35. Ce vaste programme de recherche longitudinal a colligé les points de vue de 141 participants judiciairisés des deux genres âgés de 16 à 35 ans. Bien que similaires, les objectifs de ce programme et du présent projet diffèrent. RÉ(SO) 16-35 vise à identifier les meilleures pratiques pour les jeunes **en général**, tandis que ce projet ciblera uniquement les interventions qui sont favorables aux adolescentes **spécifiquement**. Les données proviendront d'un échantillon de 8 filles âgées de 16 à 20 ans et provenant de trois régions québécoises (Montréal, Capitale-Nationale et Mauricie). En 2018-2019, les 8 filles ont été interviewées pour le temps 1 (T1) à l'aide d'un questionnaire semi-dirigé d'une durée d'environ 1.5 heure. À l'automne 2020, les entrevues du temps 2 (T2) ont débuté. Les filles qui participeront au T1 et au T2 seront utiles afin de vérifier l'engagement dans un processus de désistement du crime. Afin d'atteindre les objectifs prévus, des études de cas multiples seront effectuées puisque l'échantillon est restreint et chacune des trajectoires des participantes est unique [8]. **Échéancier** É-2020 : Recension des écrits, écriture du chapitre sur la problématique et codification du T1. A-2020 : Écriture du chapitre conceptuel et cours universitaires dont *Recherche quantitative*. H-2021 : Rédaction des chapitres sur les différentes interventions et les résultats observés ainsi que des cours universitaires dont *Recherche qualitative*. É-2021 : Étude des cas et analyse. A-2021/H-2022 : Réalisation du stage final et rédaction des chapitres d'interprétation des résultats et des retombées scientifiques et sociales. En somme, **ce**

projet permettra : 1) d'enrichir le maigre corpus scientifique en lien avec le désistement du crime des adolescentes [1], 2) d'offrir des options d'intervention efficaces aux intervenants des milieux formels ou informels afin de favoriser le désistement du crime des adolescentes, et ce, sans une refonte complète des programmes existants, 3) d'optimiser la sécurité du public en diminuant la récidive des adolescentes et finalement, 4) de diminuer les coûts liés à l'incarcération des femmes en favorisant un désistement précoce du crime à l'adolescence.

Références

- [1] Lanctôt, N. (2010). La délinquance féminine: un caractère spécifique à nuancer. Dans Le Blanc, M. et Cusson, M., *Traité de criminologie empirique* (4^e éd.). Presses de l'Université de Montréal.
- [2] Hubbard, D.J. et Matthews, B. (2008). Reconciling the differences between the “gender-responsive” and the “what works” literatures to improve services for girls. *Crime and Delinquency*, (54)2, 225-258. <https://doi.org/10.1177/0011128706296733>
- [3] Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2013). *Cadre de référence pour une pratique rigoureuse de l'intervention en réadaptation auprès des enfants, des jeunes et de leurs parents en CSSS et en CJ: Programme-services en CSSS et en CJ*. <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-839-02W.pdf>.
- [4] Kim, B., Merlo, A.V. et Benekos, P.J. (2013). Effective Correctional Intervention Programmes for Juveniles: Review and Synthesis of Meta-Analytic Evidence. *International Journal of Police Science and Management*, (15)3, 169-189. <https://doi.org/10.1350/ijps.2013.15.3.310>
- [5] Lanctôt, N. et Le Blanc, M. (2002). Explaining Deviance by Adolescent Females, *Crime and Justice*, (29), 113-202. <https://doi.org/10.1086/652220>
- [6] F.-Dufour, I., Villeneuve, M.-P., et Perron, C. (2018). Les interventions informelles de désistement assisté: Une étude de la portée. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, (60)2, 206-240. doi: <https://doi.org/10.3138/cjccj.2017-0026.r1>
- [7] F.-Dufour, I. et Villeneuve, M.-P. (2020). Le désistement assisté : ce que c'est et comment ça marche, *Criminologie*, (53)1, 7-17. <https://doi.org/10.7202/1070499ar>
- [8] Fortin, F. et Gagnon, J. *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (3^e éd.). Chenelière Éducation.